



# MANAGEMENT D'AGENCE

Communication et Renforcement l'image de votre agence sur Internet

Plus de 22 ans d'expérience sur le WEB condensées pour vous

## PUBLIC PRÉREQUIS

Architectes libéraux (à titre individuel ou en société, salarié ou non) ou autres professionnels de la maîtrise d'œuvre, et leurs collaborateurs.

**Casque - Micro - Caméra vidéo - Connexion internet**

Session limitée à **15 participants**

## DURÉE formation en ligne, 3 jours

### Date à définir selon disponibilités

3 jours de 6 heures (8h30 - 17h30)  
soit 18 heures.

## PRIX

**750€ HT NET** pour les trois jours (prestation non assujéti à la TVA en vertu de l'article 261-4A du code général des impôts)  
TARIF Déc. 2021

Prise en charge 100% possible FIF-PL ou OPCO.

IBAN : FR76 1120 6201 6200 3521 8623 654

## FORMATEUR

Pascal CAMLITI Architecte / infographiste 3D,  
Formateur depuis 2015



## Pascal CAMLITI Architecte DPLG Prestataire de formations

NDA 73 81 01266 81

SIRET 421 975 814 00052  
NAF 7111Z

téléphone 06 61 536 575

[formation@architecte-paca.com](mailto:formation@architecte-paca.com)

<https://formations.architecte-paca.com/>

1 bis chemin du Coteau 81800 Rabastens

## Convention d'inscription

ayant valeur de **devis** n°21-AS02COM du 10.02.2022

## Participant

Nom : .....

Prénom : .....

(Société .....)

Adresse : .....

code postal : ..... ville : .....

Téléphone .....

Mél : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

demande mon inscription à la présente formation.

## Modalités

Pour s'inscrire, adresser le présent Bulletin rempli et signé, avec le règlement complet (ou paiement par virement possible) à l'adresse :  
*Pascal CAMLITI Architecte 1 Bis Chemin du Coteau 81800 Rabastens*

Joindre un chèque au nom de « Pascal CAMLITI Architecte ». Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue de la formation. Sinon pour réserver via paiement en Ligne : [Paiement CB](#)

Le coût mentionné ci-contre ne comprend pas les frais propres à chaque participant, tels que ceux d'hébergement ou de restauration éventuels.

L'inscription n'est définitive que si elle est accompagnée du règlement complet et confirmée (par voie électronique) par le prestataire. Les formations peuvent être ajournées, huit jours au plus tard avant la date prévue, notamment en cas de manque de participants. Le règlement sera alors restitué, sans indemnité.

Un dédit de 30% du coût de la formation sera retenu pour toute annulation faite par le participant avant un délai de 2 semaines précédant la date de la formation. Passé ce délai ou en cas d'absence du client, la formation est due en totalité.

En cas d'absence à la formation, si le participant et l'organisme en sont d'accord, les sommes payées peuvent constituer un acompte sur des formations futures à dispenser au participant par le même prestataire.

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur, visible sur le site : <https://formations.architecte-paca.com/reglement-interieur>

Formation en **distanciel synchrone**, les participants recevront un lien pour se connecter à la formation quelques jours avant son début.

Fait à....., le.....

Bon pour inscription,  
le participant,

**PASCAL CAMLITI**  
le prestataire, Pascal CAMLITI  
**ARCHITECTE DPLG**  
1 BIS CHEMIN DU COTEAU - 81800 RABASTENS  
TEL : 06 61 536 575  
SIRET : 421 975 814 - N°Ordre : 5508



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**